

					Première session				Deuxième session (intégralement en distanciel)			
Intitulé	UE	Volume horaire semestriel	Crédits ECTS	Régime	Modalité de contrôle	Durée	Période d'examen	Part dans la note finale %	Modalité de contrôle	Durée	Période d'examen	Part dans la note finale
<b>AM00101T</b>	Bibliothèques, maisons d'édition et librairies aujourd'hui	48	8	Contrôle continu	Les bibliothèques (16h) : 1 devoir sur table Les maisons d'édition (14h) : 1 devoir sur table ou évaluation à distance en temps limité Les librairies (12h) : 1 devoir sur table Introduction aux sciences de l'information (6h)	2 heures 1 heure 30 minutes	octobre à décembre	40 % 30% 30% 0%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des trois cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen).	1 heure	juin	100 %
<b>AM00101T</b> <b>en cas de distanciel</b>	Bibliothèques, maisons d'édition et librairies aujourd'hui	48	8	Devoir en temps limité sur Iris	Les bibliothèques : 1 devoir en temps limité sur Iris Les maisons d'édition : 1 devoir en temps limité sur Iris Les librairies : 1 devoir en temps limité sur Iris	1 heure 1 heure 30 minutes	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	40% 30% 30%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des trois cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen).	1 heure	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	100 %
<b>AM00102T</b>	Archives et documentation audiovisuelle aujourd'hui	24	4	Contrôle continu	Les services d'archives (16h) : 1 devoir sur table La documentation officielle, les services iconographiques (8 h) : 1 devoir sur table	1 heure 30 minutes	novembre à décembre	65% 35%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des deux cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen).	1 heure	juin	100 %
<b>AM00102T</b> <b>en cas de distanciel</b>	Archives et documentation audiovisuelle aujourd'hui	24	4	Contrôle continu	Les services d'archives : 1 devoir en temps limité sur Iris La documentation officielle, les services iconographiques : 1 devoir en temps limité sur Iris	1 heure 30 minutes	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	65% 35%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des deux cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen).	1 heure	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	100 %
<b>AM00105T</b>	Expression, découverte des métiers de la documentation et informatique documentaire 1	34	3	Contrôle continu	Introduction au métiers de la documentation Expression écrite (8h) : 1 devoir à distance Ecrit + (2h) : contrôle continu Informatique documentaire (14h) : moyenne d'exercice et 1 devoir sur table	1 heure	octobre à décembre	50% 50%	1 devoir à distance en temps limité portant sur le cours d'informatique documentaire	30 minutes	juin	100 %
<b>AM00105T</b> <b>en cas de distanciel</b>	Expression, découverte des métiers de la documentation et informatique documentaire 1	34	3	Contrôle continu	Expression écrite : 1 devoir en temps limité sur Iris Informatique documentaire : 1 devoir en temps limité sur Iris	1 heure 1 heure	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	50% 50%	1 devoir à distance en temps limité portant sur le cours d'informatique documentaire	30 minutes	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	100 %

**ATTENTION : le passage de la session 2 (rattrapage) annule automatiquement les notes de session 1 pour les UE qui n'ont pas été validées, même si vous avez obtenu la moyenne à l'évaluation de certains cours (aucune note des UE non validées n'est conservée)**

Les modalités de contrôle des connaissances 2023-2024 ont été votées en conseil de département le 16 octobre 2023 et en conseil d'UFR le 23 octobre 2023

					Première session				Deuxième session (intégralement en distanciel)			
Intitulé	UE	Volume horaire semestriel	Crédits ECTS	Régime	Modalité de contrôle	Durée	Période d'examen	Part dans la note finale	Modalité de contrôle	Durée	Période d'examen	Part dans la note finale
<b>AM00201T</b>	Documents : livres, périodiques, archives, images	48	8	Contrôle continu	Livres et périodiques (24h): 2 devoirs sur table en temps limité Docs d'archives (16h): 1 devoir sur table en temps limité Images fixes et animées (8h)	30 min 1 heure	février à mai	60% 40%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des 2 cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen)	30 minutes	juin	100%
<b>AM00201T</b> <b>en cas de distanciel</b>	Documents : livres, périodiques, archives, images	48	8	Contrôle continu	Livres et périodiques : 1 devoir en temps limité sur Iris Docs d'archives: 1 devoir en temps limité sur Iris	1 heure 1 heure	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	60% 40%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des 2 cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen)	30 minutes	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	100%
<b>AM00202T</b>	Les documents en contexte numérique / Introduction au droit de la culture	24	4	Contrôle continu	Culture numérique (8h): 1 devoir sur table en temps limité Intro au droit de la culture (8h): 1 devoir sur table en temps limité Les documents en contexte numérique (8h): 1 devoir sur table en temps limité	1 heure 30 min 30 min	février à mai	35% 30% 35%	1 devoir à distance portant sur l'un des 3 cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de la mise en ligne du sujet d'examen).	30 minutes	juin	100%
<b>AM00202T</b> <b>en cas de distanciel</b>	Les documents en contexte numérique / Introduction au droit de la culture	24	4	Contrôle continu	Culture numérique: 1 devoir en temps limité sur Iris Intro au droit de la culture: 1 devoir en temps limité sur Iris Les documents en contexte numérique: 1 devoir en temps limité sur Iris	1 heure 30 min 30 min	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	35% 30% 35%	1 devoir à distance en temps limité portant sur l'un des 3 cours évalués en session 1 (cours précisé le jour de l'examen).	30 minutes	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	100%
<b>AM00205T</b>	Expression, lecture et pratique des écrits professionnels et informatique documentaire 2	36	3	Contrôle continu	Lecture et pratique des écrits professionnels (20h): 1 exposé en groupe et 1 devoir sur table en temps limité Ecrit + (4h): 1 devoir sur table ou à distance en temps limité Informatique documentaire 2 (12h): moyenne d'exercices et 1 devoir sur table en temps limité	1 heure 1 heure 1 heure	février à mai	50% 20% 30%	1 devoir à distance portant sur le cours Lecture et pratique des écrits professionnels 1 devoir à distance en temps limité ou 1 oral en visioconférence	30 minutes ou 15 minutes		
<b>AM00205T</b> <b>en cas de distanciel</b>	Expression, lecture et pratique des écrits professionnels et informatique documentaire 2	36	3	Contrôle continu	Lecture et pratique des écrits professionnels : 1 devoir en temps limité sur Iris Ecrit +: 1 devoir en temps limité à distance Informatique documentaire: 1 devoir en temps limité sur Iris	1 heure 1 heure 1 heure	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	50% 20% 30%		30 minutes 1 heure 30 minutes ou oral en visio	Pendant les semaines d'examen de l'UT2J	100%

**ATTENTION : le passage de la session 2 (rattrapage) annule automatiquement les notes de session 1 pour les UE qui n'ont pas été validées, même si vous avez obtenu la moyenne à l'évaluation de certains cours (aucune note des UE non validées n'est conservée)**

Les modalités de contrôle des connaissances 2023-2024 ont été votées en conseil de département le 16 octobre 2023 et en conseil d'UFR le 23 octobre 2023

